



VILLE D'ANDENNE

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE & ÉCHEVINS
DE LA VILLE D'ANDENNE

Vu la demande en date du 23 Juillet 1936 par laquelle la Sté Ame des DONDERIES DE FER JOSEPH DAVIN de cette ville, sollicite l'autorisation d'installer divers moteurs électriques en remplacement d'une machine à vapeur à savoir:

- 1°) un moteur électrique de la force de 7,5 CV pour actionner les machines pour la préparation du sable.
- 2°) un moteur électrique de la force de 7,5 CV pour actionner les tours à polir.
- 3°) un moteur électrique de la force de 10 CV pour actionner les tours à polir et le lapidaire.
- 4°) un moteur électrique de la force de 5 CV pour actionner les machines de la forge (foreuse, meule, tour, etc).
- 5°) un moteur électrique de la force de 14,5 CV pour actionner le ventilateur du cubilot.
- 6°) un moteur électrique de la force de 2,50 CV pour actionner le monte charge du cubilot.

située dans son usine avenue Roi Albert à Andenne;

ARRÊTE :

Cette affaire sera soumise à une enquête de commodo et incommodo.

Les personnes qui auraient des observations ou oppositions à faire, sont priées de se présenter au secrétariat communal, le 17 août 1936 entre 14 et 16 heures.

14 16

Andenne, le 30 Juillet 1936

Par le Collège :

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

